

## LANCEMENT DU OUIË KIT FESTIVAL

### LE KIT DE PREVENTION DES RISQUES AUDITIFS EN FESTIVAL

Depuis 18 ans, l'association AGI-SON défend la création et la qualité sonore dans l'expression des musiques amplifiées. **Parce qu'une gestion sonore maîtrisée, passe par un public et des professionnels bien informés**, AGI-SON élabore des dispositifs de prévention des risques auditifs spécifiques au spectacle vivant.

En France, de nombreux festivals sensibilisent le public dans le cadre de leur évènement. **A compter du 1er octobre 2018, cette information des publics sera obligatoire** par décret n° 2017-1244 du 7 août 2017. Pour anticiper et permettre aux professionnels de s'organiser, AGI-SON lance aujourd'hui **ce nouvel outil à destination des organisateurs de festival !**



LANCEMENT OFFICIEL DANS LE CADRE DU FESTIVAL LA MAGNIFIQUE SOCIETY  
À REIMS LES 15, 16 ET 17 JUIN 2018.



ACCUEIL  
PRESSE

AGI-SON ET LE POLCA (relais régional Grand Est), seront à votre disposition **AU STAND DE PRÉVENTION** tout au long de La Magnifique Society pour vous présenter ce nouveau kit.



## Ce kit contient :

- Des supports de prévention : Affiches, tracts, protections auditives adaptées ...
- Les messages de prévention pour adopter les bons réflexes
- Des idées pour monter des animations
- Des conseils pour déployer sa prévention en communiquant avant et pendant l'évènement sur les réseaux sociaux

**TÉLÉCHARGER LE KIT**



Tout au long de l'été les festivals pourront communiquer sur leurs actions de prévention avec le hashtag : #OUIELOVEMUSIC

## LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER POUR PROTÉGER SON AUDITION :

- ✓ Faites des pauses toutes les heures en vous isolant du son
- ✓ Éloignez-vous des enceintes
- ✓ Sensation d'un son agressif, pensez aux bouchons !
- ✓ Pensez aux casques pour les enfants !
- ✓ Au moindre symptôme auditif persistant au-delà de 24h, rendez-vous aux urgences ORL.



## AGI-SON

AGI-SON [AGI pour une bonne gestion SONore], c'est la défense de la création et de la qualité sonore dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées.

Créée en 2000, l'association est née de la volonté des professionnels de défendre l'écoute, le maintien des conditions d'exercices artistiques, culturelles et techniques de la pratique musicale ; mais aussi le respect de l'environnement et la préservation de la santé publique.

L'association fédère plus de 50 organisations nationales et régionales : syndicats, organismes de formation, fédérations, festivals... qui représentent la majorité des professionnels du secteur du spectacle vivant musical.

